

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 25 juin 2018

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4045-2018.

Tarifs et conditions de service d'Hydro-Québec Distribution (HQD) pour l'usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs.

Étape 1 – Ordonnance provisoire.

Dépôt d'affidavits et pièces.

Première Nation crie de Waswanipi -et- Corporation de développement Tawich (une entité entièrement propriété de la Première Nation crie de Wemindji).

Chère Consœur,

Il fait plaisir à la *Première Nation crie de Waswanipi* et à la *Corporation de développement Tawich (une entité entièrement propriété de la Première Nation crie de Wemindji)* de déposer au dossier les documents suivants :

Document 3	Déclaration solennelle de Monsieur Samuel W. Gull.
Document 4	Déclaration solennelle de Monsieur Jean Schiettekatte.
Document 5	Lettre du 28 février 2018 d'Hydro-Québec Distribution relative à la demande de service électrique de Waswanipi et de Tawich.
Document 6	Document publicitaire d'Hydro-Québec Distribution de 2016 faisant état du besoin moindre de refroidissement des centres d'ordinateurs en climat froid et du tarif avantageux offert.

Une déclaration solennelle de Monsieur Jean-Claude Deslauriers sera aussi déposée le 26 juin 2018.

Ces documents serviront à l'ensemble du dossier, dont **notamment** aux fins de notre preuve et de notre argumentation à l'Étape 1 à l'audience débutant le 26 juin 2018.

Il est à noter que Messieurs Gull et Schiettekatte ne peuvent, avec regret, être disponibles en audience les 26-27 juin 2018, étant à l'extérieur de Montréal pour une série de rendez-vous déjà planifiés avec diverses associations des communautés cries. Ils pourraient toutefois recevoir des questions écrites de la Régie sur leurs déclarations assermentées respectives et y répondre rapidement.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dominique Neuman', written over a horizontal line.

Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de la Première Nation crie de Waswanipi et de la *Corporation de développement Tawich (une entité entièrement propriété de la Première Nation crie de Wemindji)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).